

Compte-rendu de la réunion ordinaire de conseil municipal du Mercredi 12 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

Etaient présents : Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Nadine THERY, Lysiane PREVOST, Amélie BEUGNET, Johann LAUVAU et Marie TETART

Etait excusé : Grégory CUISINIER

- Ordre du jour** :
1. **Fixation des taux d'imposition 2023**
 2. **Fixation tarifs eau et assainissement 2023**
 3. **Subventions 2023**
 - demande de l'école de judo des 2 Sources
 4. **Présentation et vote du budget 2023 :**
 - commune
 - service des eaux et assainissement
 5. **Point réunion SIVOM du 27/03/2023**
 6. **Point réunion Bois St Pierre du 15/03/2023**
 7. **Questions diverses**
 - Formation des élus
 - Demande de Mr Cousin
 - Election des délégués pour les sénatoriales

* * *

1. Fixation des taux d'imposition 2023

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :
Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2023.

Taux de TAXE D'HABITATION SECONDAIRE 15%
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI 36.25%
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI 39.20%

2. Fixation tarifs eau et assainissement

Monsieur le maire demande au conseil municipal de fixer le prix du mètre cube d'eau pour l'année 2023. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de fixer et maintenir, comme suit, les différents tarifs liés à la facturation d'eau et assainissement :

Prix du m³ d'eau potable : 1€20/m³
Location du compteur : 20€/an.

Part variable assainissement : 3€10/m³
Part fixe assainissement : 70€/an.

Les abonnés recevront deux factures l'une en mars, l'autre en octobre.

3. Subventions 2023

- Demande de l'école de judo des 2 Sources
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le montant des subventions aux associations de la commune pour l'année 2023 comme suit :
- Association " Les Amis de Souastre" : 300€
 - Association " La joie de vivre" : 300€
 - Comité des anciens combattants de Souastre et environs : 300€
 - Amicale des chasseurs de Souastre : 300€
 - Association " Gym Tonic de Souastre" : 300€
 - Coopérative scolaire RPI 138 : 300€
 - Association APE ACMS : 300€
 - APE collègue Marguerite Berger de Pas-en-Artois : 100€
 - Ecole de judo des 2 Sources : 100€

4. Présentation et vote du budget 2023

- **Budget Commune** : Le budget de la commune a été voté, à l'unanimité, en équilibre pour 569 212.14 € en fonctionnement et 65 983.55 € en investissement.
- **Budget Service des Eaux et Assainissement** : Le budget du service des eaux et assainissement a été voté, à l'unanimité, en équilibre pour 124 476.78 € en fonctionnement et 57 417.52 € en investissement.

Concernant le budget de l'eau, la baisse significative de la consommation étonne certains élus si nous tenons compte d'une population stable, voire même, un peu à la hausse, compte tenu des constructions nouvelles depuis quelques années. Il a été remarqué des consommations faibles dans quelques foyers, il est donc décidé d'effectuer un contrôle des compteurs afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de dysfonctionnement. Il y a, également, encore quelques contrôles assainissement à faire. Il faudrait adresser un courrier aux propriétaires concernés pour leur fixer une date limite à leurs travaux qui, pour certains, traînent un peu trop.

5. Point réunion SIVOM du 27/03/2023

Marie-Cécile COLLIER, délégué au SIVOM fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 27/03/2023. Comme assuré par le Président, Sébastien Henquenet, il n'y a pas d'augmentation de la participation pour cette année. Celle-ci s'élève à 2095.50€ pour la commune. Les travaux du dojo devraient démarrés en fin d'année.

6. Point réunion Bois St Pierre du 15/03/2023

Stéphane Lobel, délégué titulaire fait un compte rendu de la réunion du 15/03/2023. La part investissement sur nos factures d'achat d'eau devrait baisser.

7. Questions diverses :

- **Formation des élus** : Le centre de formation Delta form a repris contact avec la mairie suite à la formation de Mr le Maire aux gestes de premier secours. Il propose différentes formations au choix des élus intéressés : les fondamentaux de l'urbanisme, faire face aux nouvelles précarités, perfectionner sa communication, bilan mi-mandat, faire face à la crise énergétique.

Ces formations seraient dispensées sur la commune. Possibilité de regroupement avec les communes voisines pour atteindre un groupe minimum de 8 personnes. Johan Lauvau serait intéressé par les fondamentaux de l'urbanisme et Amélie Beugnet par perfectionner sa communication. Se renseigner sur la date approximative.

- **Demande de Mr Cousin** : Mr le Maire explique que nous avons dû retirer une petite partie de la haie de Mr Cousin à l'angle, en haut, de la voie des Croix pour réparer une fuite d'eau et mettre son compteur en limite de propriété. Haie qui se trouve être sur le domaine public. Ce jour-là, d'ailleurs, Didier a constaté une fuite sur le domaine privé et lui a réparé. Mr le Maire rappelle que nous sommes régulièrement sollicité par les usagers de la route de la dangerosité de ce virage liée à la haie de Mr Cousin qui n'est pas taillée suffisamment ni régulièrement. Une demande lui a encore été faite il y a quelques semaines lors de son passage en mairie. Nous en sommes toujours au même point sur ce sujet.

Mr Cousin nous a transmis une facture pour l'achat de 3 arbustes d'un montant total de 26.85€ qu'il nous demande de lui rembourser.

A l'unanimité, il est décidé de refuser de lui rembourser les arbustes.

D'ailleurs, Mr le Maire informe que s'il continue à ne pas entretenir comme il le faut sa haie et s'il insiste pour être remboursé de ses arbustes (il avait menacé de porter plainte contre la mairie), nous ferons venir un géomètre pour borner la limite du domaine public.

- **Election des délégués pour les sénatoriales** : Mr le Maire informe le conseil qu'une réunion devra, obligatoirement, se tenir le vendredi 9 juin afin de désigner les délégués (1 titulaire, 3 suppléants) pour les élections sénatoriales de septembre.

- Concernant le projet éolien, Mr le Maire informe avoir eu une réunion avec un concurrent de EDF Renouvelables, Wysenergy. Nous venons tout juste de recevoir l'offre, Mr le Maire n'a donc pas eu le temps d'analyser et de la comparer à celle d'EDF.

- **Enquête sur les bâtiments communaux en vue de futurs projets photovoltaïques** : une enquête a été lancée et menée sur les toitures de la CCSA pour étudier la faisabilité de projets photovoltaïques. Mr le Maire demande aux conseillers si nous répondons à l'enquête. Répondre à l'enquête pour le hangar, les écoles, la mairie et la salle des fêtes.

- Pour information, la commune de Bihucourt a adressé ses remerciements pour le don fait aux sinistrés.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 00h00.

Le Maire
T. ROUCOU



Fait le 03 mai 2023

Le secrétaire de séance
Grégory CUISINIER